

N°	MOIS	ANNEE
14	DECEMBRE	2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an Deux mille vingt-quatre, le 05 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, M JAMOT, MME COURREGE, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU, MME SCHMIT

Était absente excusée : M DE LA ROCHE a donné pouvoir à M BERTHON

Étaient absentes : Mme PATIN, Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	29/11/2024
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	29/11/2024

Objet : AVIS SUR LE RAPPORT DU SIAB SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'ANNEE 2023

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil (SIAB) publie un rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'assainissement collectif.

Mme le Maire rappelle que le code général des collectivités territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation dudit rapport, le conseil municipal,

ADOpte 13 VOIX POUR, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2023

Ce dernier sera transmis au contrôle de légalité avec la présente délibération.

DIT que la délibération sera envoyée à Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet et à Monsieur le Président du SIAB.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON